



Charte identitaire

Le syndicat national SOLIDAIRES Douanes ne fait pas de sa propre existence une fin en soi.

Il entend se développer comme outil au service des personnels, en œuvrant pour convaincre, rassembler, unir et faire de tous et toutes, les acteurs du progrès social.

Le syndicat SOLIDAIRES Douanes a pour fonction prioritaire la défense des intérêts moraux et matériels, collectifs et individuels, des agents, c'est-à-dire de leur dignité.

Cette action syndicale s'assigne d'un double objectif : la défense des revendications immédiates et quotidiennes, la lutte pour une transformation d'ensemble de la société en toute indépendance des partis politiques, de l'État, des systèmes d'exploitation des travailleurs, et de toute confession.

SOLIDAIRES Douanes se prononce pour une rupture avec la logique libérale et la mondialisation qui exacerbent partout les impératifs de rentabilité économique et financiers, l'agressivité commerciale et les « replis sur soi » : égoïsmes, communautarismes de tous ordres. Y compris dans les services publics et la fonction publique.

Dans le même temps...

L'écart s'accroît entre pays riches et pays pauvres au prix d'une misère grandissante des populations du Tiers Monde.

La recherche de la rentabilité à tous prix s'effectue au détriment de l'environnement et de la santé publique (SIDA, Vache folle, Amiante, pollution maritime...). Le libéralisme crée toujours plus de chômeurs, précarise l'emploi, attaque le pouvoir d'achat et les acquis sociaux (droit du travail, conventions collectives, protection sociale, ...). Il dégrade fortement les conditions de travail des salariés, détruit leurs vies professionnelles et personnelles poussant même certains d'entre eux au suicide.

Les attaques contre le service public et la fonction publique participent à cette logique même si les gouvernements tentent de présenter cela sous les habits neufs de la modernisation. La mise en place du Grand marché intérieur en 1993 n'est qu'une pièce dans ce développement global.

Dans notre administration, cette analyse s'illustre parfaitement par :

- La priorité donnée au contrôle des personnes au détriment des missions de lutte contre la fraude fiscale et économique.
- L'abandon de toute tentative de régulation économique.
- La recherche permanente du dumping douanier les opérations de restructuration, de « simplification » des procédures et de « modernisation » qui ont été appliquées au service et qui se sont amplifiées avec le projet douanes 2005. La mise en œuvre de la Loi Organique relative aux Lois de Finances (LOLF), d'initiative parlementaire, votée à la majorité des deux assemblées en août 2001, qui concrétise une volonté forte de passage d'une logique de *moyens* à une logique de *résultats* (projet annuel de performance, rapport de performance, calcul des coûts, contrôle de l'efficacité de la dépense) n'a fait qu'accentuer cette tendance.

- Avec la Révision Générale des Politiques Publiques (RGPP) instaurée depuis 2007, à laquelle a succédé la Modernisation de l'Action Publique (MAP) en 2012, un nouveau palier a été franchi. Ne compte plus dans notre administration que le primat budgétaire des réductions d'effectifs dans une logique de réformes « permanentes », d'individualisation et de précarisation des personnels. Ajouté à cela l'adoption de la loi mobilité à l'été 2009 et la mise en place de la Prime de Fonctions et de Résultats (PFR), soit la « prime au mérite », les politiques libérales entendent détruire définitivement toute notion de service public socialement utile et d'intérêt collectif, au bénéfice des intérêts marchands et financiers. C'est un projet totalitaire niant toute idée de démocratie et de projet social progressiste, tel qu'il s'est construit depuis la fin du 19^{ème} siècle.

Ce modèle s'intègre parfaitement dans le cadre de l'AGCS (Accord Général sur le Commerce et les Services) amenant à la destruction prévue des administrations au service du public. L'exemple typique est le reniement des avancées sociales exemplaires obtenues au sortir de la seconde guerre mondiale par le Conseil National de la Résistance.

Dans ce contexte général, le syndicalisme a un rôle essentiel à jouer à tous les niveaux.

Malheureusement, les « grandes » confédérations se sont soit pliées aux dogmes du libéralisme et la mondialisation, soit repliées sur leur intérêt de boutique ou ont refusé de participer au renouvellement du syndicalisme.

SOLIDAIRES Douanes veut renouveler le syndicalisme :

- par la défense des valeurs et non d'une organisation,
- un changement radical du fonctionnement et de la pratique syndicale,
- une recherche de l'efficacité et de l'unité.

SOLIDAIRES Douanes intègre dans ses valeurs celles du fait syndical des territoires ultra marins, dans leurs différences, dans leurs spécificités historiques, économiques, sociales et politiques, dans leurs réglementations propres, qui tendent à l'objectif commun des luttes syndicales.

Défense des valeurs

Notre intervention se situe principalement dans notre milieu de travail, elle s'exerce également dans tous les domaines de la vie sociale. SOLIDAIRES Douanes s'engage à porter tout jugement qu'il estime nécessaire sur les orientations, les décisions et les actions de l'administration des douanes, mais aussi des différentes forces économiques et politiques, des gouvernements en direction des personnels des douanes, mais aussi en direction de la société civile, par voie de communiqué de presse, de dossiers, etc.

SOLIDAIRES Douanes lutte au plan général

- pour l'emploi équitable et pour la réduction du temps de travail.
- pour une économie au service de l'homme et notamment des conditions de travail respectueuses de l'être humain et source de son épanouissement individuel et collectif ;
- pour l'égalité salariale et sociale femmes/hommes ;
- contre la précarisation des statuts ;
- contre toute forme de discrimination ;
- pour l'amélioration de la protection sociale ;
- pour la solidarité internationale des travailleurs ;
- pour une transformation des rapports sociaux ;
- pour la préservation de l'environnement, des écosystèmes et de la biodiversité ;
- contre les logiques capitalistes de prédation, de productivisme et ainsi d'épuisement des ressources de la planète.

SOLIDAIRES Douanes lutte au sein de l'administration des douanes

Dans un contexte politique qui, sous couvert de modernisation, ne vise qu'à supprimer les emplois et les missions de régulation et de contrôle économique de l'État, SOLIDAIRES Douanes lutte au sein de l'administration des douanes pour la défense de l'outil de travail qui passe par :

- des créations d'emploi statutaires ;
- l'amélioration des conditions de travail et des qualifications de toutes et tous ;
- la progression du pouvoir d'achat avec priorité aux bas salaires ;
- la défense et l'amélioration du statut général des fonctionnaires.

Renouveler le fonctionnement démocratique et la pratique syndicale.

Au sein de SOLIDAIRES Douanes, la liberté de parole doit être totale.

Les décisions doivent être prises au plus près des adhérents. C'est pourquoi la section constitue la structure politique de base. C'est à la section qu'il appartient de faire des propositions, d'être à l'initiative et d'évaluer les décisions de l'appareil central. À la demande d'au moins 5 sections, représentant 25 % des adhérents, le niveau central doit organiser la consultation des adhérents.

SOLIDAIRES Douanes est un outil au service des salariés. Il devra tout mettre en œuvre pour faire preuve d'une transparence totale, tant dans son propre fonctionnement (notamment respect des mandats et utilisation de la trésorerie) que dans les éléments touchant à l'action revendicative.

L'information et la formation sont les nerfs du syndicalisme, par sa pratique démocratique SOLIDAIRES entend favoriser une participation large à la vie syndicale.

Il est donc indispensable que toutes et tous participent à la gestion, à l'élaboration des revendications et la prise de décision de SOLIDAIRES. Notre volonté d'être les acteurs de la transformation de nos conditions de vie doit s'exprimer dans SOLIDAIRES.

Développer l'unité et être efficace.

Le syndicat SOLIDAIRES Douanes n'a pas de l'unité une conception incantatoire.

L'unité doit permettre que les personnels, au-delà de leur différence, se retrouvent dans l'action pour défendre ce qu'ils ont en commun.

SOLIDAIRES Douanes refuse que l'existence de divergence entre organisations syndicales soit un obstacle à l'action commune. Notre ligne de conduite est de dégager ce qui fait le consensus en permettant à tous et à toutes d'exprimer leur volonté et leurs aspirations, SOLIDAIRES Douanes soutient, dans le respect de ses valeurs, toutes les formes d'organisation qui permettent de dépasser les divisions syndicales et du personnel.

Pour développer son action, SOLIDAIRES Douanes recherche l'efficacité.

En ce sens, il entend développer des relations syndicales privilégiées avec les forces syndicales progressistes et non dogmatiques regroupées dans l'union syndicale « Solidaires » et en travaillant en liaison avec Solidaires Finances.

Ces organisations syndicales ont démontré dans leur milieu professionnel leur efficacité à défendre les agents. Elles ont recueilli l'adhésion des personnels et une forte représentativité électorale.

Surtout, elles se sont engagées clairement contre le libéralisme économique, pour le développement des mouvements de solidarité avec les chômeurs, les exclus, les immigrés etc.

En conséquence, SOLIDAIRES Douanes adhère totalement au préambule des statuts de l'union syndicale « Solidaires » :

« Le syndicalisme a une double fonction, la défense des salarié-es et de leurs revendications, et la transformation sociale, c'est-à-dire l'émancipation de l'homme et de la femme pour qu'ils puissent penser et agir dans leur environnement professionnel et être acteurs de leur vie.

Le syndicalisme agit pour réduire les inégalités économiques et sociales, et pour permettre l'élévation du niveau de vie du plus grand nombre et prioritairement des plus démunis-es.

Le syndicalisme lutte pour l'amélioration des acquis sociaux. Le syndicalisme défend les revendications spécifiques de chacun tout en cherchant à dépasser la vision sectorielle pour unifier les revendications des travailleuses et travailleurs, salarié-es, précaires, chômeuses et chômeurs, retraité-es.

Le syndicalisme ne doit de compte qu'aux salarié-es. Il doit donc garantir son indépendance vis-à-vis, d'une part des partis politiques, du Gouvernement, du patronat, de la hiérarchie et du monde économique, d'autre part de tout dogme politique, confessionnel ou philosophique. Pour garantir son indépendance, le syndicalisme doit gérer ses moyens en toute autonomie.

La démocratie syndicale est le meilleur garant de l'indépendance des organisations syndicales. Elle doit permettre l'expression de sensibilités, d'aspirations et de revendications éventuellement différentes dans un esprit de tolérance et pour favoriser les convergences. Le syndicalisme doit assurer le fonctionnement démocratique de ses structures afin que ses prises de décisions répondent le plus fidèlement possible aux aspirations, intérêts et revendications des salariés eux-mêmes. Il doit assurer la primauté du syndicat de base sur les structures fédérales ou confédérales.

Pour concrétiser les aspirations et satisfaire les revendications, le syndicalisme use des différents moyens dont il dispose : la discussion, la proposition, la critique, l'action revendicative dont la grève pour créer un rapport de force. La négociation permet de concrétiser les avancées obtenues. L'efficacité syndicale rend l'unité syndicale nécessaire, sans a priori ni exclusive.

C'est à partir de la défense des salarié-es et de l'affirmation de leur citoyenneté dans l'entreprise et sur le lieu de travail que le syndicalisme contribue à l'avènement d'une société plus juste, plus humaine et plus démocratique. Cette société devrait permettre à chacune et à chacun, quelle que soit son origine, de grandir, de vieillir et de mourir dans la dignité sur une planète protégée des effets pervers des progrès techniques.

Dans ce cadre, la lutte pour la défense de l'environnement et un aménagement du territoire est un élément du combat des syndicalistes. Le respect de l'intégrité physique et mentale de chaque être humain est une valeur fondamentale du syndicalisme.

Le syndicalisme affirme qu'un état de droit démocratique et laïque est indispensable au plein exercice du droit syndical. Le souci de solidarité, de justice sociale et de tolérance par le rejet de toute forme de discrimination, raciale, de sexe, philosophique ou religieuse, ne se limite pas aux portes de nos lieux de travail.

Le syndicalisme s'inscrit dans une démarche féministe en agissant pour l'égalité entre les hommes et les femmes. Les inégalités entre les sexes traversent l'ensemble de la société (travail, école, famille, vie publique), le souci de les combattre ne se limite pas au champ professionnel. Le syndicalisme, tel que nous le concevons, veut promouvoir l'adhésion, l'activité, la participation et l'engagement des femmes à toutes les tâches et tous les échelons du syndicalisme.

En revendiquant le droit à l'emploi, il met tout en œuvre contre chômage. En privilégiant l'intérêt général, en revendiquant une meilleure répartition des richesses et des revenus et en défendant le service public, il œuvre pour la garantie d'un revenu suffisant afin d'offrir à toutes et à tous une vie décente, le droit à l'éducation, à la santé, au logement...

Le syndicalisme ne doit pas laisser se construire une Europe des nantis au détriment des peuples du monde entier... Il doit défendre la démocratie politique pour permettre à toutes et tous d'agir effectivement sur leur destinée commune. Il faut promouvoir partout des rapports de coopération dans les relations économiques, en lieu et place de la concurrence exacerbée générée par le libéralisme. L'Europe doit être un élément de solidarité entre tous les peuples qui y vivent ; elle doit favoriser le progrès social à l'intérieur de ses frontières et dans ses rapports avec tous les peuples du monde. Le syndicalisme doit être présent à tous ces niveaux pour impulser la solidarité et la coopération entre les peuples, et pour agir pour que les pays riches aident au développement équilibré des pays pauvres, participent à l'amélioration des moyens éducatifs et sanitaires de leurs populations.

L'action syndicale doit donc dépasser les frontières et faire émerger un fort mouvement syndical mondial nécessaire pour relever ces défis, pour l'avènement de la paix dans le monde par le dialogue entre les peuples dans le respect des différences. »

Dernière mise à jour, mars 2018